



Industrie Industry  
Canada Canada

# Coûts d'utilisation des cartes de crédit

Bureau de la consommation

Industry Canada  
Library Queen

MAY 31 2000

Industrie Canada  
Queen

Février 2000

## Dans ce numéro :

*Cartes de crédit - Changement des taux et nouveaux produits*

*Faits et chiffres de fin d'année*

Données compilées par le Bureau de la consommation d'Industrie Canada à partir de l'information donnée par les émetteurs de cartes en date du 1<sup>er</sup> février 2000.

Pour en savoir plus : Jean-Baptiste Renaud (613) 952-1915

Pour obtenir des exemplaires de la présente publication dans votre région, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Atlantique:	Raymond Provencher	(902) 426-9472
Québec:	Claude Valiquette	(514) 283-7261
Ontario:	Heather MacKenzie-Scott	(416) 973-5044
Prairies/TNO:	Lydia Shevchuk	(204) 983-2826
Pacifique/Yukon:	Aurora Opazo Saez	(604) 666-1404

**Cette publication est disponible en direct à :**  
**<http://carrefourdesconsommateurs.ic.gc.ca>**

Also available in English under the title *Credit Card Cost Report*



Contient 30 p. 100 de  
matières recyclées

Canada

## Avis aux consommateurs

### Changement des taux d'intérêt

La Banque du Canada a augmenté son taux de ¼ de point (à 5¼ %) le 3 février 2000. Cette augmentation suivait une augmentation analogue par la Réserve fédérale des É.-U., le 2 février 2000. Il est possible que la tendance à la hausse des taux d'intérêt se poursuive puisque la Réserve fédérale a annoncé qu'elle tendrait à augmenter encore son taux pour lutter contre les pressions inflationnistes. À compter du 1<sup>er</sup> novembre 1999, **American Express** a fait passer son taux régulier de 14,95 % à 16,99 % pour les détenteurs privilégiés et de 18,25 % à 19,99 % pour les détenteurs réguliers. En outre, les **Caisses Populaires Desjardins** ont annoncé qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2000, le taux d'intérêt de la carte régulière passerait de 17,50 % à 17,90 % et le taux réduit, de 10,50 % à 10,90 %.

### Nouveaux produits

Le 1<sup>er</sup> décembre 1999, **Vancouver City Savings** a assorti d'une nouvelle option à taux réduit sa carte Envirofund Visa. Le taux d'intérêt est de 9,90 %, les droits annuels de 25 \$ et la période de grâce, de 21 jours. De plus, le 1<sup>er</sup> décembre 1999, la **Banque Royale** a modifié la structure de sa carte standard. Le taux d'intérêt qui était de 17,50 % (pour toutes les transactions) est passé à 17,90 % pour les achats et à 18,50 % pour les avances de fonds. La **Banque nationale du Canada** a annoncé qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2000, le taux d'intérêt applicable à son option à taux réduit passerait de 9,50 % (pour toutes les transactions) à 13,90 % pour les achats et à 8,90 % pour les transferts de solde et pour les avances de fonds. En outre, les frais annuels de la carte à taux réduit seront coupés de moitié, de 30 à 15 \$. La Banque Royale et la Banque nationale du Canada se joignent à la Banque de Montréal pour facturer des taux d'intérêt distincts pour les achats et les avances de fonds.

## Faits et chiffres de fin d'année

On estime à 53,8 millions le nombre de cartes de crédit<sup>1</sup> en circulation<sup>2</sup> au Canada, ce qui correspond à 2,30 cartes par Canadien de plus de 18 ans. De ce nombre, 37,7 millions sont des cartes Visa ou MasterCard et 16,1 millions sont des cartes émises par des grands magasins, des vendeurs d'essence et d'autres émetteurs comme American Express et Diner's Club/enRoute.

Le nombre total de cartes Visa et MasterCards en circulation est passé de 35,3 millions en 1998 à 37,7 millions en 1999. Ces cartes ont servi à 1076,4 millions de transactions en 1999. La valeur en dollars des ventes par Visa ou MasterCard a augmenté d'environ 12,1 % de 84,1 milliards \$ en 1998, elles sont passées à 94,3 milliards \$

---

<sup>1</sup>Cette estimation comprend uniquement les cartes émises par Visa et MasterCard ainsi que par les autres émetteurs figurant dans le présent rapport. Nous sommes très reconnaissants à ces émetteurs et à l'Association des banquiers canadiens de l'aide qu'ils nous ont apportée pour compiler cette information.

<sup>2</sup>La méthode de calcul du nombre de cartes en circulation peut différer d'un émetteur à l'autre.

en 1999. Les soldes dus sur les cartes MasterCard et Visa à la fin du mois d'octobre 1999 totalisaient 28,2 milliards \$, soit 4,3 milliards de plus qu'en 1998. La valeur moyenne des ventes par Visa ou MasterCard est passée de 89,96 \$ en 1998 à 90,35 \$ en 1999.

## Cartes de crédit générales<sup>1</sup>

Émetteur	Frais annuels	Taux d'intérêt	Période de grâce
<b>MasterCard</b>			
Banque de Montréal - régulière	--	18,40	19
De base	--	15,90	19
Option à taux réduit - Détail	15	13,90	23
- avances de fonds, chèques MC	15	8,90	23
Canada Trust	8	17,90	21
CS CO-OP	--	18,40	21
Banque nationale - régulière	--	18,40	21
Taux réduit - Av. de fonds / transferts de soldes <sup>2</sup>	15	8,90	21
- Achats <sup>2</sup>		13,90	21
Niagara Credit Union	--	17,50	21
Option à taux réduit	25	9,25	21
Canadian Tire	--	18,90	21
<b>VISA</b>			
Banque Scotia - régulière	8	17,50	21
Visa minima	29	9,90	25
CIBC Classique	--	17,50	24
Visa Sélect	29	9,90	24
Caisses Populaires Desjardins régulière <sup>2</sup>	--	17,90	21
Option à taux réduit <sup>2</sup>	25	10,90	21
Banque Laurentienne	--	17,99	21
Option à taux réduit	24	9,50	21
Banque Royale - régulière (Achats)	--	17,90	21
Banque Royale - régulière (Avances de fonds)	--	18,50	21
Option à taux réduit	25	10,50	21
Banque TD - régulière	--	17,50	21
Visa Émeraude	12	9,90	0
Vancouver City Savings	--	17,50	21
Option à taux réduit	25	9,90	21
<b>American Express</b>			
Régulière	--	9,90 (6 mois)	21
	--	16,99 (préférentiel)	21
	--	19,99 (régulière)	21
Optima	15	17,95	21

<sup>1</sup> Dans le cas de toutes les cartes de crédit indiquées, l'intérêt est calculé à partir de la date de l'achat.

<sup>2</sup> Ces changements entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2000.

## Autres cartes de crédit

Émetteur	Frais annuel	Taux d'intérêt	Période de grâce	Intérêt calculé à partir de la date d'achat date du relevé	
Canadian Tire	--	28,00	30		x
La Baie <sup>1</sup>	--	28,00	25-30		x
Imperial Oil (Esso)	--	24,00	30	x	
Pétro-Canada	--	24,00	30	x	
Sears	--	28,00	25-30		x
Zellers	--	28,00	25-30		x

<sup>1</sup> La carte Simpsons a été incorporée au portefeuille de La Baie en septembre 1998 et n'existe plus sous forme d'entité distincte.

## Cartes de paiement

Émetteur	Frais annuel	Pénalité de retard	Période de grâce	Intérêt calculé à partir de la date de l'achat date du relevé	
American Express	55	30,00	30		x
Diners Club/enRoute	65	30,00	52-60		x
Irving Oil	--	24,00	25		x

## Définitions

**Carte de crédit** : Cartes offrant un crédit renouvelable. Des paiements mensuels minimum sont exigés.

**Cartes de paiement** : Cartes exigeant le paiement complet à la fin de chaque mois.

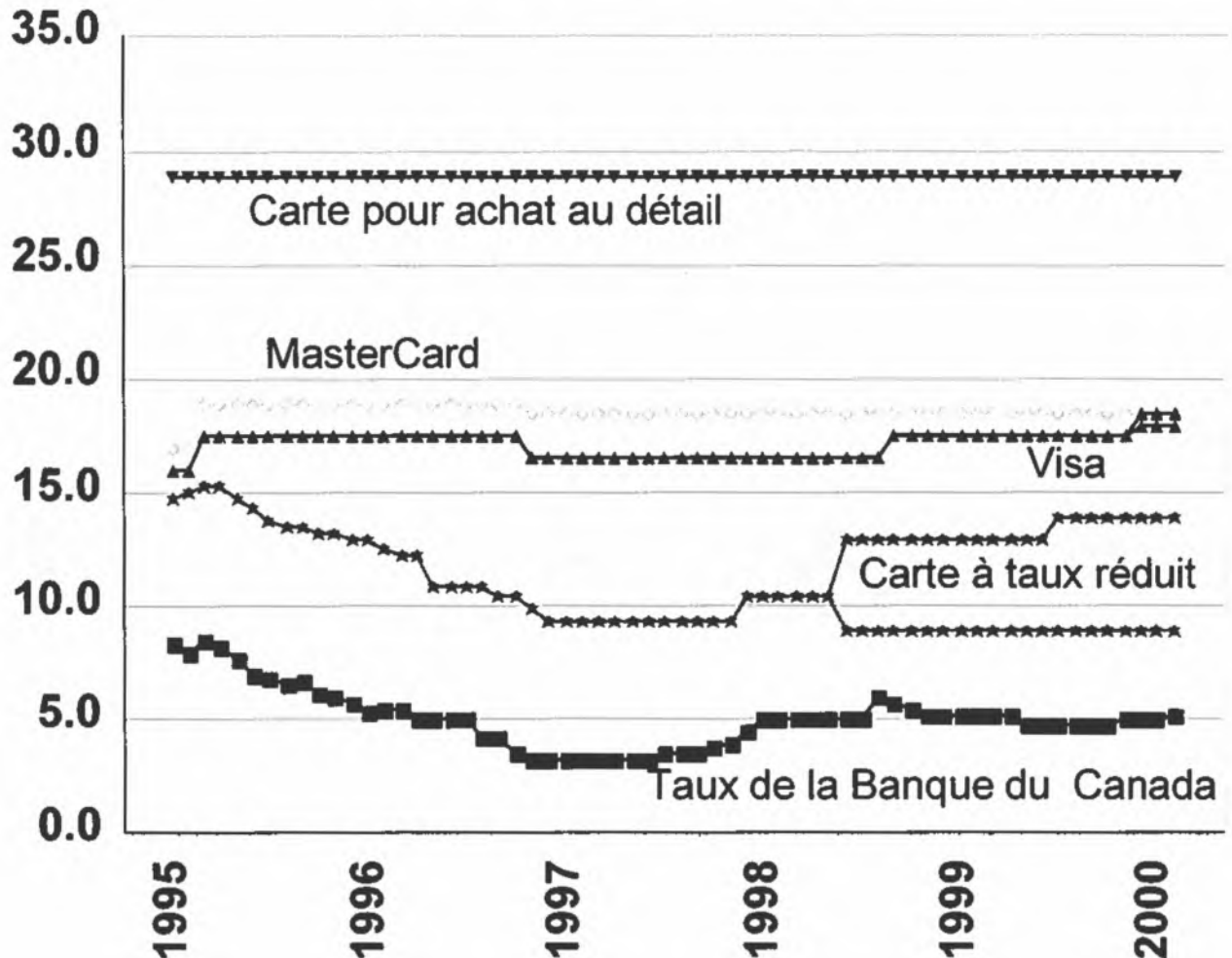
**Frais** : Frais de transaction, d'administration ou frais annuels.

**Taux d'intérêt/pénalité** : Taux nominal annuel auquel l'intérêt ou les pénalités sont calculés.

**Période de grâce** : Nombre de jours s'écoulant entre la date du relevé et la date du paiement.

**Frais en cas de retard** : Des frais de paiement en retard seront facturés si le paiement mensuel minimum n'est pas fait à la date prévue.

## Taux des cartes de crédit et taux de la Banque du Canada



**Taux de la Banque du Canada** : taux auquel des banques peuvent emprunter de l'argent à la banque centrale.

**Carte de détail** : basée sur la carte Sears.

**MasterCard** : basée sur la Banque de Montréal.

**Visa** : basée sur la Banque Royale. Notez que le 1<sup>er</sup> décembre 1999, le taux d'intérêt est passé de 17,5 % (pour toutes les transactions), à 17,9 % pour les achats et à 18,5 % pour les avances de fonds (c.-à-d. taux fractionné).

**Carte à taux réduit** : basée sur l'option à taux réduit de la Banque de Montréal. Le taux d'intérêt courant est de 8,9% pour les avances de fonds et 13,9% pour les achats.

## Modalités

Notez les faits suivants et économisez :

### Cartes des banques, sociétés de fiducie et caisses populaires

L'intérêt est facturé quotidiennement. Donc, si vous faites des paiements entre les relevés, vous économisez.

L'intérêt est facturé sur les avances de fonds à partir du jour où vous empruntez jusqu'au jour où le montant est complètement remboursé.

L'intérêt n'est pas facturé sur les achats apparaissant sur votre relevé pour la première fois si la totalité du solde est payée avant la date d'échéance.

*Et n'oubliez pas :*

**Si le solde n'est pas payé intégralement pour la date d'échéance, l'intérêt est facturé sur le solde quotidien à partir de la date où les achats sont inscrits au compte, jusqu'à ce que la totalité du montant soit payé.**

### Autres cartes de crédit

Dans la plupart des cas, vous payez moins d'intérêt si vous remboursez au moins la moitié du solde chaque mois. Les magasins de détail (sauf au Québec) soustraient les paiements égaux ou supérieurs à 50 % du solde apparaissant sur le relevé avant de facturer des intérêts. Au Québec, l'intérêt est calculé quotidiennement de sorte que dans cette province, vous économisez de l'argent en faisant des paiements entre les relevés.

L'intérêt est composé. Donc, si vous sautez un paiement, le mois suivant, vous paierez l'intérêt sur le solde et sur l'intérêt couru. Par exemple, au taux actuel de 2,4 % par mois, un mois d'intérêt sur 100,00 \$ coûte 2,40 \$. Si aucun paiement n'est fait, le mois suivant, l'intérêt sera facturé sur 102,40 \$ et coûtera 2,47 \$.

### Cartes de paiement

Irving Oil calcule les pénalités sur le solde quotidien en souffrance.

Les relevés de compte American Express et Diners Club/enRoute sont dus dès la réception du relevé. Une évaluation de défaillance égale à 30 % par année est facturée sur les soldes impayés. Les cartes sont annulées si les soldes restent impayés.

